

Comité technique central

17 novembre 2021

Sur le budget primitif Emploi 2022

Déclaration d'ouverture de la CFTC

Monsieur le Président, Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

Le calendrier des instances 2021 est à la hauteur des enjeux des ressources humaines : les réunions s'enchaînent et parfois même se bousculent comme c'est le cas aujourd'hui avec un Comité technique central qui succède à celui tenu hier dans le même format sur le règlement du temps de travail. Et bientôt le bilan social ! Dans quel état arriverons-nous tous à Noël ?

Compte tenu de cette situation, la CFTC tient en premier lieu à remercier les agents de la DRH et les bureaux impliqués dans la préparation de ces instances pour leur engagement dans ces circonstances particulièrement exigeantes voire difficiles.

Le sujet d'aujourd'hui nous réunit pour donner notre avis sur deux points : le budget primitif (BP) emploi 2022 et le tableau des emplois au 31 décembre 2021. Deux votes sur des tableaux complexes à lire et à exploiter et ne permettant que difficilement les comparaisons et l'analyse des évolutions numériques par corps. La CFTC suggère qu'un travail commun de présentation soit initié en 2022 entre la DRH et les organisations syndicales.

Sur le BP emplois 2022, la CFTC note le très important volume de 423 créations de postes annoncées hors résorption de l'emploi précaire. C'est de très loin le plus important depuis les quatre derniers exercices : 335 créations pour 2021, 228 pour 2020, 337 pour 2019 et 228 pour 2018.

Cette kyrielle de nouveaux emplois démontre à quel point l'effervescence a saisi la Ville sur cette nouvelle mandature : qu'il s'agisse de l'urgence climatique, des impératifs de santé publique qui désormais submergent notre quotidien et couvrent nos visages, de la mission « vélo » ou de la végétalisation de l'espace public... une multitude de projets voient le jour dont la traduction budgétaire nous est livrée aujourd'hui.



Depuis juin 2020, la Ville vit en effet en mode projet permanent : territorialisation, nouvelles entités, rapprochement DASES-CASVP avec en toile de fond les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique. Cette suractivité créatrice débouche avec ce BP emplois 2022 sur la **création d'effectifs pour pas moins de trois nouvelles directions** : celle de la transition écologique et du climat (DTEC), de la santé publique (DSP) et de la police municipale et de la prévention (DPMP) sans compter l'Académie du climat désignée comme un « projet phare de la mandature ».

A travers ce budget, deux priorités majeures de l'Exécutif apparaissent clairement : 138 postes créés soit plus d'un tiers du total pour la **Police municipale** après déjà 129 créations en 2021 faisant ainsi de la **sécurité** l'objectif principal de la Ville sur ces deux années et en second lieu la **propreté** avec 48 postes à la **DPE** dont 18 éboueurs, 17 conducteurs et 9 TSO.

Seconde constatation : près de 124 redéploiements qui correspondent à autant de suppressions de postes à la DASC sur la fonction 2 « enseignement, formation professionnelle et apprentissage » dont notamment 101 postes d'adjoints d'animation et d'action sportive, 7 professeurs de la Ville de Paris, 6 ASEM ... tous liés à la fermeture d'écoles et à la **baisse de la démographie scolaire**. Cette **évolution est plutôt préoccupante pour l'avenir de notre Ville**. Elle rejoint certaines de nos observations répétées sur les contraintes propres à notre agglomération : coût de la vie, faiblesse du parc de logements abordables, pollution, stress qui pèsent sur les Parisiens comme sur les agents et que notre Préfet semble bien peu enclin à reconnaître.

Enfin, troisième observation : une fois de plus la CFTC dénonce le travers de cette présentation qui masque un des problèmes réels de notre collectivité : son manque d'attractivité et la difficulté à recruter des agents du niveau attendu sur de nombreux emplois. Qu'il s'agisse des espaces verts où les besoins sont criants en jardiniers, agents techniques d'entretien d'espaces et bien sûr bûcherons ou sur des secteurs où les pénuries d'agents qualifiés se font aussi sentir, qu'il s'agisse de la DPE, de la DFPE ou d'autres, la question des sous-effectifs reste non résolue et ce sont des agents dont **l'âge moyen augmente (47 ans et 2 mois en 2020)** et qui doivent assumer la part de travail, voire la **surcharge liée aux emplois vacants** avec des contraintes d'objectifs toujours plus grandes. Demain, 18 novembre, les bûcherons-élagueurs de la DEVE devraient être en grève. Il n'y a là malheureusement rien d'étonnant puisque leurs revendications restent sans réponses concrètes et que des ateliers où ils devraient être par exemple 14 fonctionnent (plutôt mal que bien) avec seulement 5 agents !

La **CFTC** espère donc, Monsieur le Maire, qu'au-delà des effectifs budgétaires « théoriques » présentés aujourd'hui, la réalité des conditions de recrutement, d'emploi, de fidélisation des agents et de leur rémunération seront au cœur des préoccupations de l'Exécutif en 2022.

La **CFTC** vous remercie de votre attention.

La CFTC aux côtés de tous les agents



1919- 2021 – Depuis plus de 100 ans, la CFTC, un syndicalisme constructif au service des femmes et des hommes

CFTC - 2 bis, square Georges Lesage - 75012 Paris - ☎ 01 43 47 84 70 - ✉ syndicat-cftc@paris.fr



www.cftcvdp.fr



facebook.com/cftcvdparis



twitter.com/cftcvdparis



instagram.com/cftcvdparis